

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE MAKO AUTO ECOLE SUCCURSALE »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N
GUESSANKOI non loin de la mosquée blanche, Lot 378,
Ilot 53

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 14/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE MAKO AUTO ECOLE
SUCCURSALE »

Objet : FORMATION AUTO-MOBILE, TRANSPORT PUBLIC,
SERVICES DIVERS, COMMERCE GÉNÉRAL, TRAITEMENTS
INFORMATIQUES, RESTAURATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N
GUESSANKOI non loin de la mosquée blanche, Lot 378,
Ilot 53

Dirigeant(s) M YEO NAMOGO (GÉRANT), Mlle KOUAME AMOIN AKESSE GISELE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01210 du 20/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14709/GTCA/RC/2023 du 20/02/2023

